



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Quatre-vingt-sixième session

Genève, 20-23 février 2024

Point 10 d) de l'ordre du jour provisoire

Questions stratégiques de nature horizontale

et transversale ou d'ordre réglementaire :

Technologies de l'information, informatisation

et systèmes de transport intelligents

Technologies de l'information et informatisation

Note du secrétariat

Résumé

Pour faire suite à la décision prise par le Comité à sa dernière session (ECE/TRANS/328, par. 53), le présent document présente une vue d'ensemble des activités menées en 2023 dans les domaines des technologies de l'information et de l'informatisation par les groupes de travail du Comité des transports intérieurs (CTI).

Le Comité est invité à encourager la poursuite des travaux :

- Du Groupe de travail des transports routiers (SC.1) sur la mise en œuvre de la lettre de voiture électronique (eCMR) ;
- Du Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports (WP.30) et du Comité de gestion TIR (AC.2) sur le système international eTIR et l'interconnexion avec les systèmes douaniers nationaux ;
- Du WP.30 sur la dématérialisation des conventions d'importation temporaire de 1954 (privée) et 1956 (commerciale), y compris du carnet de passages en douane (eCPD) ;
- De la Commission de contrôle TIR (TIREXB) et du WP.30 sur la Banque de données internationale TIR (ITDB), le portail eTIR (Web) pour les titulaires de carnets TIR et les applications mobiles pour les agents des douanes et les titulaires de carnets élaborés dans ce cadre ;
- Sur l'Observatoire sur l'état du franchissement des frontières en raison de la COVID-19 ;
- Du Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5) sur l'Observatoire international des infrastructures de transport mis au point sur une plateforme reposant sur un système d'information géographique (SIG) ;



- Du WP.5 sur les données et l'outil SIG sur les effets des changements climatiques et l'adaptation des réseaux de transport à ces changements ;
- Du WP.5 sur l'outil relatif aux indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables (SITCIN) ;


lesquels ont été consacrés à la mise au point d'applications et d'outils concrets grâce aux technologies de l'information et à l'informatisation, qui assurent la mise en œuvre de la Stratégie du CTI à l'horizon 2030 et plus particulièrement de son deuxième pilier relatif aux nouvelles technologies et aux innovations.

I. Contexte et mandat

1. Le présent document a été établi conformément au programme de travail du CTI pour 2023 (ECE/TRANS/328, par. 33, et ECE/TRANS/2023/11). Il est aligné sur la Stratégie du CTI à l'horizon 2030 et présente sous une forme résumée les activités relatives aux technologies de l'information et à l'informatisation menées dans le cadre de la mise en œuvre du deuxième pilier de la mission du Comité, à savoir devenir l'instance de l'ONU pour la promotion des nouvelles technologies et de l'innovation dans les transports intérieurs.


II. Description des initiatives en matière de technologies de l'information et d'informatisation

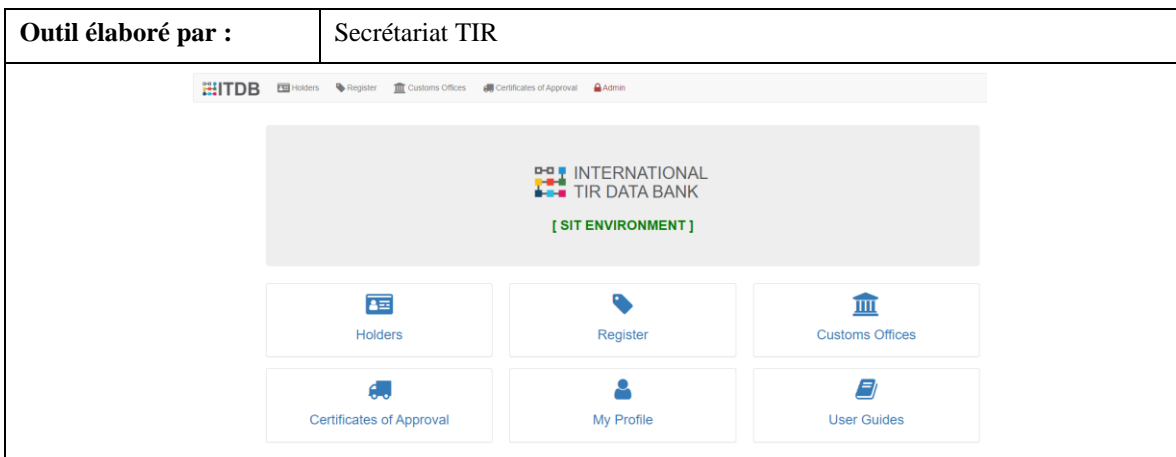
A. Système international eTIR (Convention TIR) – WP.30/(AC.2)

<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Système international eTIR (application)
Type d'outil :	Plateforme en ligne – Application
Description de l'outil/Situation actuelle : 	<p>Le système international eTIR vise à permettre l'échange sécurisé, entre systèmes douaniers nationaux, de données relatives au transit international de marchandises, de véhicules ou de conteneurs sous couvert du régime TIR. Il permet également aux services douaniers d'assurer la gestion des données sur les garanties émises par une chaîne de garantie aux titulaires de carnets TIR habilités.</p> <p>L'annexe 11 de la Convention TIR est entrée en vigueur en mai 2021.</p> <p>À sa première session (du 18 au 21 janvier 2020), l'Organe de mise en œuvre technique (TIB) a adopté la version 4.3 des spécifications techniques eTIR et l'AC.2 a adopté en février 2022 les concepts eTIR et les spécifications fonctionnelles eTIR, fournissant ainsi une base juridique et technique complète permettant aux pays souhaitant appliquer la procédure eTIR de le faire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Azerbaïdjan, la Géorgie, l'Ouzbékistan, le Pakistan et la Tunisie ont achevé l'interconnexion de leurs systèmes douaniers nationaux avec le système eTIR ; • L'Union internationale des transports routiers a achevé l'interconnexion de ses systèmes avec le système eTIR ; • Les fonds nécessaires étaient déjà mis à la disposition du Kazakhstan, du Kirghizistan et du Tadjikistan dans le budget du programme ordinaire de coopération technique, et des consultants nationaux ont été engagés pour soutenir les projets d'interconnexion ;

URL :	<ul style="list-style-type: none"> À la session de l'AC.2, l'Iran (République islamique d') s'est engagé à achever ce projet en 2023, et une équipe technique a été établie dans ce but ; L'Ukraine a officiellement exprimé le souhait de réaliser cette interconnexion. Si possible, des fonds seront alloués pour lancer le projet en janvier 2024. <p>https://etir.org</p> <p>Pour une représentation schématique simple : https://etir.org/how-does-etir-work</p>
Date de lancement de l'outil :	Le premier transport eTIR a eu lieu en décembre 2022 entre l'Ouzbékistan et l'Azerbaïdjan.
Outil élaboré par :	Secrétariat TIR

B. ITDB/TIRExB – WP.30

<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Banque de données internationale TIR (ITDB)
Type d'outil :	Banque de données/Portail
Description de l'outil/Situation actuelle : 	<p>L'ITDB a été mis en place par le secrétariat TIR de la CEE en 1999 conformément au mandat de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) établie par le Comité de gestion TIR. Il s'agit d'une plateforme Web offrant à la fois une application Web sécurisée et des services Web, qui fait office de répertoire international de données TIR pour les autorités douanières et les associations nationales de transport routier utilisant le régime TIR. On trouve dans l'ITDB des données concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 156 utilisateurs des applications Web ; 30 089 titulaires de carnets TIR habilités (sociétés de transport) ; 282 timbres et cachets douaniers ; 2 991 bureaux de douane autorisés à utiliser les procédures TIR. <p>Depuis 2022, l'ITDB dispose d'une fonction de notification permettant aux principales parties prenantes d'être informées immédiatement en cas de changement de statut d'un titulaire du carnet TIR (retrait, fin d'activité) ou d'exclusion dans l'une des Parties contractantes ou l'un des pays signataires de la Convention TIR.</p>
URL :	https://itdb.unece.org
Date de lancement de l'outil :	1999





C. Portail eTIR – WP.30

<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l’outil :	Portail eTIR
Type d’outil :	Portail Web/Application
Description de l’outil/Situation actuelle : 	<p>Le portail eTIR est une application Web créée à l’intention des titulaires de carnets TIR, en complément de l’ITDB, pour leur permettre de consulter les informations relatives à leur statut de titulaire et d’accéder au répertoire des applications nationales de transport routier, mais aussi, à l’avenir, de communiquer des renseignements anticipés TIR ou des renseignements anticipés sur le chargement au système international eTIR :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 34 utilisateurs de l’application Web.
URL :	https://etirportal.unece.org
Date de lancement de l’outil :	Janvier 2023
Outil élaboré par :	Secrétariat TIR
	




D. Applications mobile eTIR – WP.30


<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Applications mobile eTIR
Type d'outil :	Applications mobile
Description de l'outil/Situation actuelle :  	<p>eTIR Customs et eTIR Holder sont deux applications mobiles qui complètent respectivement l'ITDB et le portail eTIR et permettent pour l'une aux agents des douanes d'accéder à toutes les données de l'ITDB et à toutes les données relatives aux transports TIR depuis leur appareil mobile, et pour l'autre aux employés des titulaires de carnets d'accéder à leurs propres données dans l'ITDB et aux renseignements relatifs à leurs propres transports TIR ainsi qu'aux emplacements des bureaux de douane.</p> <p>Elles sont disponibles sur Google/Android et Apple/iOS.</p>
URL :	https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unece.etir.customs https://play.google.com/store/apps/details?id=org.unece.etir.holder
Date de lancement de l'outil :	Avril 2023
Outil élaboré par :	Secrétariat TIR



E. eCPD – WP.30

<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Dématérialisation du Carnet de passages en douane (eCPD)
Type d'outil :	Plateforme en ligne – Application
Description de l'outil/Situation actuelle : 	<p>Le système du Carnet de passages en douane – ou CPD – facilite l'importation temporaire de véhicules routiers privés et commerciaux.</p> <p>Ce système repose sur deux conventions internationales, la Convention douanière de 1954 relative à l'importation temporaire des véhicules routiers privés et la Convention douanière de 1956 relative à l'importation temporaire des véhicules routiers commerciaux. À elles deux, ces conventions, conclues sous les auspices de la CEE, comptent 96 Parties contractantes. Le réseau du CPD fonctionne sous l'égide de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) et de l'Alliance internationale de tourisme (AIT) et des membres affiliés.</p> <p>Le 20 octobre 2021, la FIA et la CEE ont signé un mémorandum d'accord pour officialiser leur coopération s'agissant de la dématérialisation du système de distribution du CPD.</p> <p>Les travaux de dématérialisation du CPD sont en cours et les deux secrétariats travaillent ensemble pour définir l'architecture de haut niveau du futur système eCPD, notamment ses spécifications conceptuelles.</p> <p>La première réunion du groupe d'experts informel sur la dématérialisation du CPD sera organisée le 14 décembre 2023. Elle se tiendra en ligne et des experts de toutes les Parties contractantes aux deux conventions, des représentants du WP.30 et des experts d'autres initiatives de dématérialisation y seront conviés. Le groupe informel examinera d'abord la possibilité et le besoin de modifier les conventions afin d'y inclure des dispositions concernant l'eCPD ainsi que l'architecture de haut niveau éventuelle de son système.</p>
URL :	https://carnetdepassage.org/
Date de lancement de l'outil :	2024-2025
Outil élaboré par :	FIA et Division des transports durables

F. Observatoire international des infrastructures de transport – WP.5


<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Observatoire international des infrastructures de transport
Type d'outil :	Système d'information géographique (SIG)
Description de l'outil/Situation actuelle : 	<p>L'Observatoire international des infrastructures de transport est une initiative de la Division des transports durables de la CEE et de la Banque islamique de développement (BID). Il s'agit d'une plateforme SIG multipartenaires, en ligne, qui héberge des données sur une grande variété de réseaux et de nœuds d'infrastructures de transport concernant différents modes de transport. Ces données portent sur les réseaux routiers, les voies ferrées, les voies navigables, les ports, les aéroports, les terminaux intermodaux, les centres logistiques et les points de franchissement des frontières.</p> <p>L'Observatoire fournit trois types de services :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Un recueil électronique des conventions de la CEE relatives aux transports intérieurs, des résultats de projets et des résultats escomptés des groupes d'experts ; b) La promotion d'une connectivité régionale et interrégionale durable : l'Observatoire offre à toutes les organisations régionales et interrégionales la possibilité de créer leurs propres cartes pour illustrer leurs initiatives en matière d'infrastructures de transport, leurs couloirs, leurs projets, leurs rapports et études et tout ce qu'elles jugent utile pour renforcer la connectivité régionale ; c) Le financement des infrastructures de transport : l'Observatoire fait office de bourse pour le financement des infrastructures de transport, et fonctionne comme une interface électronique entre les banques multilatérales de développement (BMD) et les États. Ces derniers peuvent mettre en ligne leurs projets d'infrastructures de transport à financer et sélectionner les banques multilatérales de développement auxquelles ils souhaitent s'adresser. <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Observatoire rassemble des données provenant de 79 États Membres de l'ONU, et les données de 27 États Membres supplémentaires viendront s'y ajouter d'ici à 2024. Il réunit plus de 20 utilisateurs accrédités d'institutions gouvernementales, d'organisations régionales et de BMD. La CEE et la BID ont réalisé un film disponible sur Internet pour le faire connaître ; ▪ Un projet extrabudgétaire de suivi de l'Observatoire est en cours de préparation pour améliorer et étendre ses fonctionnalités et sa portée géographique.
URL :	itio-gis.org
Date de lancement de l'outil :	2022
Outil élaboré par :	Division des transports durables et consultants externes

G. Outil relatif aux effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux pour l'adaptation à ces changements – WP.5 (Groupe d'experts)


<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Outil relatif aux effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux pour l'adaptation à ces changements
Type d'outil :	Système d'information géographique (SIG)
Description de l'outil :	<p>Cet outil facilite l'analyse des effets que pourront avoir les changements climatiques sur les réseaux de transport à l'avenir. Grâce à lui, les experts peuvent détecter les sections de réseaux qui devraient être exposées aux effets des changements climatiques et qui risquent de devoir réduire leurs services en l'absence d'adaptation à ces effets.</p> <p>En utilisant l'outil dans l'environnement SIG, les utilisateurs ont la possibilité de mettre en correspondance la carte d'une infrastructure de transports spécifique, par exemple les routes, avec la carte des projections relatives à un facteur climatique donné, par exemple les précipitations. Les projections ont été élaborées en coopération avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et portent sur une période de 100 ans. En combinant ces deux cartes, l'utilisateur sera en mesure d'identifier les éventuelles zones sensibles, par exemple les parties des réseaux routiers susceptibles d'être inondées à l'avenir. À ce stade, l'outil permet d'obtenir des cartes fiables pour recenser ces éventuelles zones sensibles, mais qui n'offre pas de détail.</p> <p>Cet outil comprend six indices relatifs à des risques climatiques spécifiques considérés comme importants pour le transport. Il présente les variations (principalement augmentation ou diminution) sous forme de nombre de jours pour un risque donné (températures extrêmes, fortes précipitations, sécheresse, etc.) pendant une année entre la période de référence et la période future visée. Les résultats sont présentés sur des cartes SIG sur lesquelles on peut visualiser en surimpression les projections météorologiques sur les réseaux de transport (routes, chemins de fer et voies navigables du réseau E). Ces variations sont présentées pour différents scénarios climatiques.</p> <p>Deux sessions du Groupe d'experts de l'évaluation des effets des changements climatiques sur les transports intérieurs et de l'adaptation à ces changements (WP.5/GE.3) ont été organisées en 2023. Il s'agissait de ses vingt-quatrième (9 et 10 mars) et vingt-cinquième (30 et 31 octobre 2023) sessions.</p>
URL :	itio-gis.org
Date de lancement de l'outil :	2022

Outil élaboré par :	Division des transports durables et consultants externes

H. eCMR – Protocole additionnel à la Convention CMR concernant la lettre de voiture électronique – SC.1

<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	eCMR
Type d'outil :	À déterminer
Description de l'outil : 	<p>Le système eCMR est fondé sur les dispositions de la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR) de 1956 et plus particulièrement sur les dispositions du Protocole additionnel à la CMR concernant la lettre de voiture électronique de 2008.</p> <p>Le Groupe de travail des transports routiers (SC.1), qui administre la Convention CMR et a été chargé par les États d'administrer le Protocole eCMR, a décidé de créer officiellement un Groupe d'experts de la mise en œuvre de l'eCMR pour une durée de deux ans (2022 et 2023) afin de débattre et de convenir des dispositions de l'article 5 du Protocole additionnel à la CMR, y compris l'objectif et le champ d'application, l'architecture de haut niveau et les spécifications conceptuelles d'un futur système qui favoriserait la conclusion et l'échange de lettres de voiture électroniques conformément aux dispositions de la Convention CMR et de son Protocole additionnel. Ces travaux devraient également inclure une évaluation de l'effet des scénarios possibles de mise en œuvre d'un futur système eCMR.</p> <p>Le mandat de deux ans du Groupe d'experts étant arrivé à son terme, ce dernier a demandé au CTI de le prolonger afin qu'il puisse mener à bien son plan de travail. Pendant ces deux années, le Groupe d'experts a pu élaborer un premier projet de spécifications conceptuelles du ou des futur(s) outil(s) eCMR, dans le but de définir et d'analyser tous les incidents et procédures décrits dans la Convention CMR qui doivent être dématérialisés. Ses travaux ont également porté sur l'analyse de l'architecture de haut niveau du futur système eCMR, notamment des aspects relatifs à la composante électronique, comme le stockage de données, l'authentification des utilisateurs et des lettres de voiture électroniques et l'intégrité des messages.</p>
URL :	-
Date de lancement de l'outil :	-
Outil élaboré par :	-

I. Outil relatif aux indicateurs de connectivité pour des transports intérieurs durables (SITCIN) – WP.5

<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Outil SITCIN
Type d'outil :	Application Web
Description de l'outil/Situation actuelle : 	<p>Le principal objectif de l'outil SITCIN est de permettre aux pays de mesurer leur degré de connectivité des transports tant au niveau national que bilatéral et sous-régional, ainsi que sur le plan des infrastructures matérielles et immatérielles. Les indicateurs de connectivité permettront aux pouvoirs publics d'évaluer et de mesurer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les progrès qu'ils réalisent en vue d'atteindre les objectifs de développement durable liés aux transports ainsi que dans la mise en œuvre de leurs engagements dans le cadre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral (PDSL) pour la décennie 2014-2024 ; • L'efficacité et l'efficience des systèmes de transport et le niveau de conformité des cadres administratifs et juridiques nationaux avec les instruments juridiques des Nations Unies relatifs à la facilitation des transports et au franchissement des frontières, en tenant compte des facteurs nationaux et transfrontières et en améliorant la compétitivité, la sécurité, l'efficacité énergétique et la sûreté dans le secteur des transports ; • Les efforts qu'ils déploient pour appliquer les instruments juridiques des Nations Unies relatifs au transport et leur travail d'harmonisation et d'uniformisation des règles et de la documentation, notamment dans le cadre des conventions internationales sur le transport et le transit et des dispositions des accords régionaux et bilatéraux. <p>Deux cent quinze indicateurs ont été établis et regroupés en trois modes de transport intérieurs, trois piliers de durabilité et 39 rubriques thématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le site SITCIN.org a depuis été utilisé par sept États membres qui ont eux-mêmes évalué l'efficacité de leurs systèmes de transport intérieur ou de certains aspects de ceux-ci ; ▪ Des mesures prises sur la période 2023-2024 vont permettre d'améliorer l'interface technique du site SITCIN.org, notamment grâce à l'ajout de versions en langue française et russe qui permettront d'accroître la portée de l'outil. De plus, des fonctions supplémentaires sont en cours d'élaboration, pour permettre par exemple aux utilisateurs de mesurer les progrès réalisés dans un domaine spécifique comme la gestion des douanes ou des frontières, ou par certains types de pays comme les pays en développement sans littoral.
URL :	sitcin.org
Date de lancement de l'outil :	2022
Outil élaboré par :	Division des transports durables et consultants externes

J. Observatoire sur l'état du franchissement des frontières en raison de la COVID-19

<i>Vue d'ensemble</i>	
Nom de l'outil :	Observatoire sur l'état du franchissement des frontières en raison de la COVID-19
Type d'outil :	Application Web
Description de l'outil :	<p>En février 2020, la CEE, en collaboration avec d'autres commissions régionales de l'ONU et des organisations partenaires, a créé un Observatoire sur l'état du franchissement des frontières en raison de la COVID-19. Il s'agit d'un outil de collecte et d'affichage systématique des informations relatives à l'état du franchissement des frontières dans le secteur du transport intérieur de marchandises, notamment s'agissant des politiques et des bonnes pratiques. La CEE et ses partenaires ont informé les autorités douanières de la quasi-totalité des États Membres de l'ONU de l'existence de cet outil et ont commencé à recueillir leurs contributions ainsi que toute information utile officielle et accessible au public. L'Observatoire vise principalement à permettre l'échange d'informations afin d'appuyer la prise de décisions sur les mesures à prendre concernant les frontières et de faciliter les mouvements de marchandises par les moyens de transport intérieurs :</p> <p style="padding-left: 40px;">a) Les entreprises du secteur des transports sont informées des mesures imposées par les différents États et peuvent adapter leurs itinéraires et solutions de transport en conséquence ;</p> <p style="padding-left: 40px;">b) Les pouvoirs publics sont informés des bonnes pratiques appliquées dans d'autres pays pour garantir l'ouverture des frontières et faciliter les flux de marchandises tout en empêchant la propagation du virus.</p> <p>Depuis octobre 2020, l'Observatoire fonctionne sous forme de plateforme qui fournit des informations actualisées sur la situation de 174 États Membres de l'ONU et sur les pratiques et mesures nationales qu'ils ont mises en œuvre en réponse à la pandémie. Au cours des quatre derniers mois, il a été consulté au moins une fois par 106 000 visiteurs provenant de 207 pays, de toutes les régions du monde.</p> <p>La dernière mise à jour des informations de l'Observatoire date de juillet 2023. Bien que la situation aux frontières se soit normalisée et qu'aucune perturbation due à la COVID-19 n'ait été constatée, le secrétariat a fourni de dernières mises à jour et maintient l'Observatoire en activité car il constitue une très bonne source d'études de cas et d'informations sur les mesures prises pendant la pandémie, qui pourront servir à l'avenir.</p>
URL :	Observatory on Border Crossings Status due to COVID-19 Home – Observatory on Border Crossings Status due to COVID-19 - wiki de la CEE
Date de lancement de l'outil :	2020
Outil élaboré par :	Secrétariat TIR
Lien avec le soixante-dixième thème central de la CEE : « Les transformations numériques et vertes au service du développement durable dans la région de la CEE »	
Les frontières ont fermé pendant la pandémie. L'Observatoire a permis à des milliers d'utilisateurs d'obtenir des informations actualisées sur la situation des frontières dans chacun des États Membres de l'ONU. Les pays ont également utilisé l'Observatoire pour apprendre les uns des autres et recenser les bonnes pratiques mises en œuvre.	

III. Examen par le Comité

2. Le Comité est invité à prendre note des activités menées, des initiatives prises et des outils utilisés en 2023 par les parties contractantes, le WP.30, le WP.5, le SC.1 et le secrétariat TIR dans le domaine des technologies de l'information et de l'informatisation décrits ci-dessus, et à leur apporter son appui.
